

CENTRE DE
MUSIQUE BAROQUE
Versailles

Projet d'établissement



2019–2021

CENTRE DE
MUSIQUE BAROQUE
Versailles

Projet d'établissement



2019–2021



p.7

PRÉAMBULE

p.11

UN ÉTAT D'ESPRIT

p.15

UNE DYNAMIQUE TRANSVERSALE

p.21

L'IMPACT SUR CHAQUE PÔLE

p.23

LE PÔLE « RECHERCHE ET RESSOURCES »

p.25

LE PÔLE FORMATION – LA MAÎTRISE

p.27

LE PÔLE ARTISTIQUE

p.31

LE PÔLE ÉDITION

p.32

CONCLUSION

p.33

ANNEXES

p.34

ACTIONS, CALENDRIERS ET MOYENS

p.36

QUESTIONS IMMOBILIÈRES



PRÉAMBULE

En 2017, le Centre de musique baroque de Versailles (CMBV) a fêté ses trente années d'existence. Cheville ouvrière de la redécouverte de la musique ancienne en France et de l'important travail de recherche et d'interprétation qui l'a accompagné, son action s'inscrit dans la suite de celle de l'Institut de Musique et Danse anciennes (IMDA) et s'est développée conjointement et parallèlement à celle des grands chefs, artistes et ensembles que l'on appelle aujourd'hui «les pionniers du baroque».

En se retournant sur ces trente années, le CMBV peut être fier du travail accompli: les «Grandes Journées» sont dans toutes les mémoires et ont contribué à faire la renommée du Centre, les deux mille (!) œuvres publiées sont aujourd'hui à la fois un trésor inestimable dans l'histoire mondiale de l'édition musicale et une mine permanente de musique, exploitée par les musiciens et les musicologues à travers le monde. De grands chefs-d'œuvre doivent au CMBV leur résurrection et leur entrée «au répertoire» et plus récemment, la politique internationale du Centre a permis le développement, sur les cinq continents, des foyers francophiles qui s'approprient et promeuvent à leur tour cette musique qui nous est chère.

Enfin, que dire de l'impressionnante liste des Chantres formés à la maîtrise, devenus solistes internationaux, artistes des chœurs de la plupart des formations baroques françaises et internationales ou enseignants dans les plus grands conservatoires de France voire d'Europe?

Le bilan de l'établissement est exceptionnel. Son rayonnement est grand et l'attachement du métier et du public témoigne de la qualité et de la quantité du travail effectué, avec le soutien fidèle du ministère de la Culture, du Château de Versailles et des collectivités territoriales partenaires, le conseil régional d'Île-de-France, le département des Yvelines et la ville de Versailles.

Ce constat sincèrement enthousiasmant ne doit pas empêcher une analyse objective de la position de la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles aujourd'hui en France. Force est de constater que le tableau est moins réjouissant et que les analyses convergent pour souligner le recul de la diffusion de cette musique, tant sur les scènes lyriques que dans les salles de spectacle ou les festivals. Une autre réflexion, amplement partagée, concerne la perte de ce que nous appellerons «l'esprit de recherche» dans la sphère baroque d'aujourd'hui.

L'essoufflement de la diffusion de la musique baroque française est évidemment pluri-factorielle et ne repose pas toujours sur des éléments scientifiquement opposables, comme c'est souvent le cas – heureusement – dans les questions artistiques. Les intérêts de l'ensemble de la chaîne (artistes, programmeurs, publics) sont sujets à des cycles, plus ou moins longs, où les formations, les artistes et les répertoires subissent des allers-retours permanents entre mise en lumière et éclipse. La musique baroque française a occupé le devant de la scène pendant une période faste d'environ 1985 à 2000. Dont acte.

Lorsque ces cycles vicieux et vertueux se conjuguent avec les effets induits par les différentes crises, à savoir la perte d'audace – compréhensible et justifiable – de programmeurs et donc le resserrement de l'ensemble du répertoire (quel qu'il soit) joué

par les artistes, les ensembles et les orchestres autour des «valeurs sûres», le sort de la musique baroque française ne s'améliore pas.

Cependant les signes d'un frémissement se font sentir et les nouvelles générations d'interprètes se penchent sur notre répertoire avec une nouvelle gourmandise qui laisse augurer des jours meilleurs.

La diminution de «l'esprit de recherche» obéit pour sa part à d'autres mécanismes. Lorsque les pionniers (Jean-Claude Malgoire et William Christie en tête) s'attaquent, dès les années 1970, à la redécouverte de la musique ancienne et de son interprétation, tout est à faire ou presque: partitions, pratiques d'interprétation, instruments, formations, etc.

Aujourd'hui le tableau, notamment grâce au travail de ces artistes et du CMBV, est d'un tout autre confort: beaucoup de musique a été éditée, le développement inouï d'Internet a permis un accès inimaginable il y a encore vingt ans, aux sources musicales, les enregistrements discographiques ont modélisé l'interprétation et l'institutionnalisation de la musique ancienne dans les conservatoires a permis le développement de générations successives. S'il faut s'en réjouir et s'en féliciter, il n'en faut pas ignorer les effets pervers naturels, notamment ceux de la standardisation.

Or le travail de recherche et d'édition mené depuis 30 ans porte en lui, également, le danger consistant à estimer que la recherche est aboutie à jamais et que son impact sur la transmission de cette musique et son interprétation est achevé. Il n'en est rien et

l'étendue du travail de recherche est encore large qui conduit à revenir sans cesse à l'état d'esprit des pionniers: oser expérimenter et se laisser guider par l'esprit de recherche.

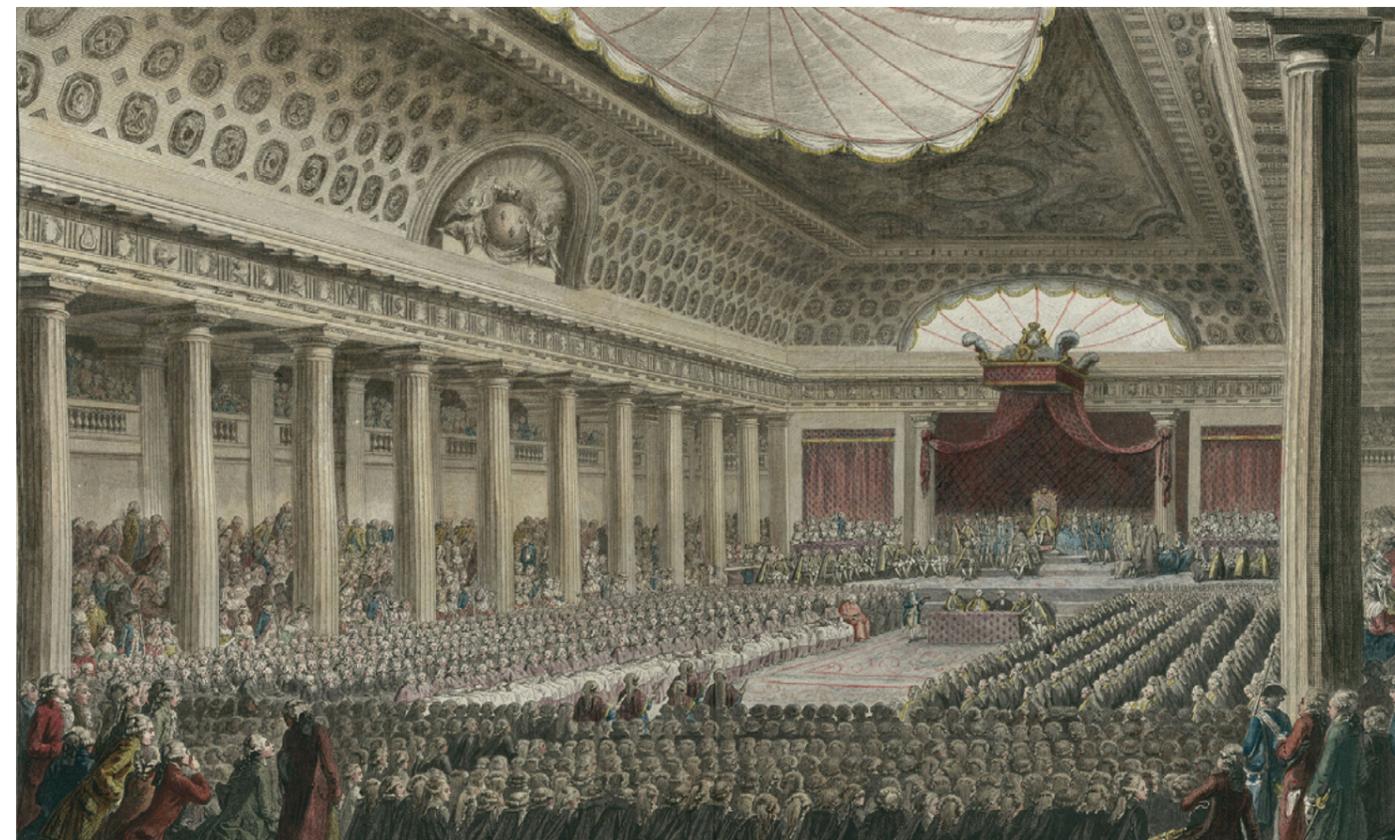
L'analyse de cette situation donne donc la feuille de route du Centre de musique baroque pour les années à venir. Il doit être «le foyer» de la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles: à la fois maison des chercheurs, des artistes et du public mais également lieu de la «combustion». Le foyer est, au théâtre, l'endroit où tous se croisent et le lieu où, historiquement, tous venaient se réchauffer entre les actes du spectacle.

Soyons donc le foyer de la musique baroque française et renforçons la place du CMBV en tant que centre de ressources, de recherche, d'expérimentation et de formation, à destination des chercheurs, des artistes et du public, à travers trois objectifs clairement identifiés:

- promouvoir l'esprit de recherche auprès des artistes d'aujourd'hui et de demain;
- favoriser la diffusion de la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles à l'échelle nationale et internationale tant en spectacle vivant qu'en discographie ou numérique, en veillant particulièrement au renouvellement des publics;
- poursuivre l'exhumation, la redécouverte et la recréation du répertoire, toutes formations confondues.

Nicolas Bucher

Directeur général du Centre de musique baroque de Versailles, décembre 2018





UN ÉTAT D'ESPRIT

Avant toute action, pour atteindre les trois objectifs exposés en préambule, nous pensons indispensable de préciser l'état d'esprit qui doit guider aujourd'hui le fonctionnement du CMBV. Cet état d'esprit n'est pas un virage à 180 degrés pour notre établissement, mais une évolution. Il s'agit aussi de développer plus spécifiquement des qualités, des références permanentes qui seront une aide précieuse à la réalisation et la promotion de notre action.



➔ LA CLARTÉ ET LA LISIBILITÉ DE NOTRE ACTION

L'attachement fort du milieu professionnel et du public au CMBV nous oblige. Remarqués, voire encensés parfois, les projets du Centre de musique baroque de Versailles subissent aussi parfois de vives critiques, parfois injustes... et parfois justifiées.

C'est pourquoi nous devons travailler avec une exigence redoublée à la clarté et la lisibilité de nos dispositifs et de notre action. Cette clarté permettra de développer une communication plus aisée, plus percutante et donc plus efficace, qui participera à la réalisation de nos objectifs.

➔ PENSER L'USAGER AU CENTRE DE NOS PROJETS

Comparé à la plupart des opérateurs du milieu culturel musical, le CMBV a une véritable spécificité: il a le devoir de s'adresser à un public d'une exceptionnelle largeur: du public à conquérir aux musicologues les plus pointus en passant par les mélomanes et les artistes ou futurs artistes, le spectre est large et l'ensemble de ces usagers potentiels attend beaucoup de notre établissement. C'est une chance. Cette spécificité complexifie la tâche mais la rend plus exaltante encore.

Il faut donc imprimer profondément la notion «d'esprit de service» dans la culture du CMBV à travers deux mouvements complémentaires: proposer et accueillir.

- Les projets conçus au sein du CMBV doivent être en permanence pensés vis-à-vis d'un ou plusieurs publics clairement identifiés, puis, en conséquence, promus vers ce public pour atteindre ses objectifs. Ce raisonnement simple ne va pourtant pas toujours de soi. C'est une culture à acquérir;
- Accueillir les questions, qu'elles soient simples ou complexes, s'attacher à répondre ou orienter de la meilleure des manières vers les chercheurs, les artistes, les programmeurs qui ont les réponses ou les cherchent. C'est le rôle d'un centre de ressources, rôle que joue le CMBV mais que nous pouvons toujours développer, avec toujours plus d'exigence et d'esprit de service.

➔ ÉTABLIR UN DIALOGUE SPÉCIFIQUE AVEC LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Pour donner un nouveau souffle à la recherche musicologique et artistique ainsi qu'à la diffusion du répertoire, il faut parier sur l'avenir. Les problèmes, soulevés dans le préambule, que constituent «la standardisation» de la musique baroque par son enseignement et l'enregistrement doivent être corrigés par une transmission directe et dynamique vis-à-vis des élèves et des étudiants, artistes et musicologues. Créer une nouvelle génération d'aventuriers, d'ambassadeurs et de public de la musique française des XVII^e et du XVIII^e siècles est de notre responsabilité.

Que l'on ne se méprenne pas! Ces quelques mots ne sont en rien une déclaration de «jeunisme». L'utopie fédératrice de notre établissement doit nous guider en permanence, et la mixité générationnelle est une force. Faire se côtoyer, au sein de nos projets, les différentes générations d'interprètes, de chercheurs et d'amateurs de musique baroque française est notre souhait; mais, incontestablement, si nous souhaitons que notre action porte des fruits dans un objectif raisonnable de cinq à dix ans, vis-à-vis du travail de recherche et de diffusion, établir un dialogue et une dynamique spécifique avec la jeune génération est une évidence qui permettra de porter loin dans le temps ces valeurs de curiosité, de recherche, de remise en cause permanente.

«Nous devons travailler avec une exigence redoublée à la clarté et la lisibilité de nos dispositifs et de notre action. Cette clarté permettra de développer une communication plus aisée, plus percutante et donc plus efficace.»





UNE DYNAMIQUE
TRANSVERSALE

La transversalité n'est pas un vain mot au Centre de musique baroque de Versailles: Vincent Berthier de Lioncourt et Hervé Burckel de Tell ont œuvré, pendant les trente premières années du CMBV, à faire fonctionner toujours mieux ensemble des pôles distincts.

Insuffler une dynamique, un temps et des objets communs à la recherche, la formation et l'artistique est un défi permanent. Notre volonté est forte et déterminée pour que les années à venir amplifient le travail de nos prédécesseurs et que le génie propre à cet établissement, qui consiste à coordonner les différents métiers de «la chaîne musicale» autour d'un répertoire homogène, soit toujours plus évident.

Outre les aspects managériaux spécifiques (et notamment le renforcement du travail en équipe à différents niveaux de l'établissement), cette dynamique s'incarne en quatre projets transversaux impliquant tous les pôles de la maison.



01

UN PROJET DE FORMATION ET DE RAYONNEMENT: UNE ACADEMIE D'ÉTÉ DU CMBV

Véritable «folle semaine» internationale de la musique baroque française, ce projet consiste à rassembler, à Versailles, les forces vives françaises et internationales se penchant sur la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles. Le projet est ambitieux puisqu'il consistera en l'addition et la coordination:

- de master-classes d'interprétation, destinées aux étudiants chanteurs et instrumentistes, français et étrangers, données par les plus grands spécialistes du répertoire;
- de stages destinés aux jeunes et adolescents issus des conservatoires de région;
- d'un stage maîtrisien destiné aux enfants inscrits dans des maîtrises françaises voire étrangères ou dans les filières voix des conservatoires;
- d'un stage dédié à ceux qui pratiquent la musique ancienne en amateur;
- d'ateliers de recherche et d'édition spécifiquement dédiés aux étudiants en musicologie des universités françaises et internationales et des conservatoires supérieurs;
- d'activités d'action culturelle spécifiquement dédiées aux enfants du territoire.

Pour le public, cette semaine intense proposera des concerts professionnels au Château et dans la ville de Versailles, des auditions de stagiaires, des conférences pointues et de vulgarisation, des visites thématiques du Château ainsi que des moments conviviaux et festifs.

Fédérer les acteurs et les passionnés, transmettre et célébrer la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles dans une unité de temps, de lieu et d'action est notre objectif. L'été 2020 verra la première édition de ce moment fort.

02

UN PROJET DE RESSOURCES: LE CMBV NUMÉRIQUE

Projet au long cours de l'établissement, déjà présent dans les plans triennaux précédents, la mutation numérique du CMBV nécessite patience et ténacité. Développer l'accessibilité aux ressources de tout genre consacrées à la musique en France aux XVII^e et XVIII^e siècles est un chantier de longue haleine, complexe et coûteux. Le projet est sensiblement proche de celui présenté dans les précédents schémas triennaux.

Autour d'un site-mère, actuellement en cours de construction et dont la mise en ligne devrait être faite au cours du premier trimestre 2019, l'ambition est de développer plusieurs sites-satellites:

- la refonte de la boutique des éditions du CMBV;
- un site de vulgarisation présentant le baroque en général et de la musique française en particulier, à travers des articles, la mise à disposition gratuite ou payantes de captations, de documentaires, d'iconographies. Un soin sera particulièrement apporté à son utilisation par un jeune public: jeux, approches ludiques et pédagogiques. Site fédérateur, il aura vocation également à réorienter les visiteurs vers les actions numériques ambitieuses et qualitatives d'autres acteurs de la scène baroque;
- la remise à jour de l'actuel site Philidor, salué internationalement, mais dont les problèmes techniques et le manque de moyens financiers empêchent aujourd'hui le «toiletage» et le développement, pourtant attendu par le milieu de la recherche;
- un site «annuaire et agenda» recensant l'actualité de tous les acteurs de la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles en France et dans le monde;
- des sites spécifiques et thématiques, à l'instar du site Rameau2014 créé par le CMBV pour la célébration de l'année Rameau, etc.





03

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION CULTURELLE AU CMBV

Favoriser la diffusion de la musique française, c'est travailler au renouvellement des publics et à son inscription plus large dans le paysage de la musique et la culture en France. Avec le succès des opérations précédentes, et notamment l'ambitieux «Génération Lully» (Prix de l'enseignement musical dans la catégorie Spectacle de la chambre syndicale des éditeurs de musique de France), le CMBV a acquis une compétence, une expérience et, désormais, une légitimité fortes dans le domaine. Un poste permanent de responsable de l'action culturelle a été créé dès juillet 2018.

L'objectif du CMBV au cours des trois années de ce projet d'établissement est de :

- mener un nouveau grand projet, dans le cadre du dispositif de jumelage «Zone sensible prioritaire» reconduit par la Préfecture de Région d'Île-de-France, avec le soutien de la Préfecture des Yvelines. Le projet sera centré autour du personnage de Jean de la Fontaine et de ses fables; il permettra de traiter les sujets d'éloquence, de prise de distance, d'expression personnelle tout en célébrant, en 2021, le quatrième centenaire de sa naissance;
- diversifier l'action culturelle en menant, parallèlement à ce grand projet, d'autres actions sur le territoire des Yvelines et d'Île-de-France, proche de la résidence artistique et territoriale, facilitant, sur une année et à l'échelle d'une communauté de communes, la familiarisation d'enfants et d'adultes à la musique baroque française;
- développer, en partenariat avec la direction du développement culturel du Château de Versailles, la qualité de l'accueil et de la médiation pour les groupes scolaires lors des Jeudis musicaux;
- un travail de partenariat avec les lieux et les ensembles partenaires (cf. infra, dans les dispositifs du pôle artistique).

04

UN PROJET SCIENTIFIQUE ET ARTISTIQUE : «LE RÉGENT PHILIPPE D'ORLÉANS (1674 – 1723) ET LA MUSIQUE»

Outre des actions fédératrices comme celles présentées précédemment, le CMBV a aujourd'hui également besoin de projets scientifiques et artistiques structurants, qui permettent à tout l'établissement de travailler à un objet commun et d'en faire progresser la connaissance de manière visible, éditoriale et artistique.

Nous proposons d'ouvrir un chantier ambitieux de quatre années (2019–2022) qui explorera une période de l'histoire, la Régence, et un personnage, Philippe d'Orléans, sujets passionnants mais moins connus et étudiés que les monarques Louis XIV ou Louis XV :

- études du contexte historique;
- recherches sur le répertoire et son interprétation;
- diffusion du répertoire.

Outre la mobilisation des ressources humaines et documentaires internes, ce projet a également pour but de fédérer chercheurs, artistes et lieux de diffusion autour d'un objet commun.

Les résultats de ce vaste projet seront donc éditoriaux (publication de livres, d'articles, de partitions), artistiques (enregistrements, vidéos, documentaires), sous formes physique et numérique.



L'IMPACT SUR
CHAQUE PÔLE

Outre la dynamique transversale, nos trois objectifs principaux, exprimés dans le préambule, et l'état d'esprit présenté ensuite ont forcément un impact sur chaque pôle de l'établissement.



LE PÔLE « RECHERCHE ET RESSOURCES »

Si la promotion de l'esprit de recherche est un objectif fondamental de notre action, alors le dynamisme et l'activité du pôle recherche est un rouage essentiel du Centre de musique baroque de Versailles.

Marqué aujourd'hui par le départ en retraite de deux chercheurs historiques de l'établissement (Jean Duron et Catherine Cessac), le pôle recherche est actuellement réduit quasiment à sa plus simple expression. Cette situation ne peut être que temporaire, et le CMBV et ses partenaires (CESR et CNRS) doivent porter désormais l'ambition de recruter de nouveaux chercheurs et de mettre en place de nouvelles collaborations.

L'unique avantage de cette situation est de nous permettre aujourd'hui de reconstruire l'activité du pôle recherche. En effet, après le travail remarquable de défrichage et d'édition mené durant les trente premières années du CMBV, les objectifs du pôle recherche sont nécessairement à repositionner.

Il nous faut assumer clairement les trois fonctions de notre pôle recherche, à savoir :

- un lieu de recherche académique, laboratoire de musicologie à caractère pluridisciplinaire, faisant partie de l'Unité mixte de recherche (UMR 7323) – Centre d'études supérieures de la Renaissance, qui associe le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'université François-Rabelais de Tours et le ministère de la Culture;
- un pôle dynamique et actif au sein du CMBV, force de propositions structurantes pour l'ensemble de l'établissement;
- un rôle de fédération et de dynamisation de la recherche nationale et internationale sur la

musique en France aux XVII^e et XVIII^e siècles, en tant que structure unique à l'échelle française et internationale.

À ces fonctions spécifiquement liées à la recherche, s'ajoute la gestion et la valorisation des ressources scientifiques et documentaires de l'établissement, qu'elles soient physique (la bibliothèque, les ouvrages et articles parus) ou numérique.

Pour mener ces objectifs permanents mais toujours ambitieux, il faut :

- organiser, structurer le projet scientifique pour le rendre toujours plus pertinent et lisible;
- faire preuve d'innovation dans nos actions (appel à projets, résidences de chercheurs, etc.) et diversifier les publics afin de fédérer largement;
- valoriser le travail du pôle recherche et de la recherche en général dans notre domaine, par une politique d'édition de contenus, sous différentes formes (papier, numérique...).



UN NOUVEAU PROJET SCIENTIFIQUE

La refondation du projet scientifique était une absolue nécessité. Le travail a été mené au cours du dernier trimestre 2018, qui permet d'aboutir à un cadre général dans lequel s'inscrit les trois fonctions de notre pôle (cf. supra) et les objectifs de clarté et de lisibilité.

Le nouveau projet scientifique s'appuie sur trois axes déterminants : le Pouvoir, la Fabrique et l'Espace.

Le Pouvoir étudiera les interactions entre les différents types de pouvoirs, qu'ils soient spirituel, temporel ou social et la musique, ainsi que les pouvoirs et les contre-pouvoirs que la musique génère (y compris les émotions). Il s'agit de faire apparaître le poids des contraintes dans la programmation et les commandes des répertoires, de comprendre comment les institutions musicales sont parvenues à fonctionner et à élaborer leur répertoire en les intégrant à leur fonctionnement, ainsi que d'évaluer la part qu'il reste à la liberté artistique.

Une attention toute particulière devra donc être portée à la question de la réception et de l'écoute, ce qui permettra d'une part de réévaluer les enjeux politiques de la musique et d'autre part de faire apparaître la pluralité des voix avec laquelle la culture de l'Ancien Régime s'exprime.

La Fabrique associe dans une même dynamique chercheurs, théoriciens et musiciens, afin d'étudier, de (re)questionner et de (ré)évaluer, dans une perspective interdisciplinaire et une approche historique,

théorique, technique et pratique, toute la chaîne de la « fabrique » de la musique aux XVII^e et XVIII^e siècles et son évolution depuis la conception et la composition jusqu'à la réception, la diffusion et la transmission. Dans cette démarche, cet axe de recherche veille à aborder, à travers une approche à la fois historique et performative, les questions liées à la transmission, depuis la diffusion, sous ses multiples formes, de la « matière » musicale et sonore (notation et publication, performance et pratiques musicales, organologie et acoustique, physiologie et médecine, etc.) jusqu'à sa réception. Cette démarche permet enfin d'envisager et de mieux comprendre, dans leur globalité et au-delà de la seule étude des répertoires, les spécificités du « métier » de musicien dans la France de la fin de l'Ancien Régime.

Enfin, l'Espace étudiera les interactions entre la Cour et la Ville, entre Paris et les périphéries pour appréhender l'évolution et la pratique de différents genres musicaux, qu'il s'agisse du répertoire lyrique, sacré ou instrumental. Se posera donc la question du « modèle » central et de sa diffusion, en mettant en lumière les particularités locales dans l'acceptation, l'appropriation ou le rejet du modèle.

D'autre part, dans une période marquée par la définition d'un goût musical national, propre à la France, l'Espace s'interrogera à la fois sur le possible rôle joué par les ingérences étrangères dans ce processus, ainsi que sur le rayonnement de la musique française en dehors du territoire.

DES PRATIQUES RENOUVELÉES

Pour étayer, enrichir et développer ce projet scientifique, le pôle utilisera les outils traditionnels du monde de la recherche, par la mise en place de séminaires, de journées d'études, de colloques et de publications scientifiques. Mais la force d'un pôle recherche au sein d'un établissement comme le nôtre le pousse à une diversité des moyens d'action et à une porosité des disciplines.

Ainsi, le projet scientifique permettra l'élaboration d'expérimentations artistiques, de formations de type master-classes ou de type formations continues, de résidences de chercheurs et d'accompagnement d'étudiants, d'appels à projets... afin de donner au pôle recherche du CMBV une vraie envergure fédératrice et un véritable rayonnement international.



LE PÔLE FORMATION – LA MAÎTRISE

Le travail de formation mené à la maîtrise du CMBV est remarquable et salué par ceux qui le connaissent, tant au niveau des enfants (les Pages) que des adultes (les Chantres).

Sa place dans l'échiquier national de l'enseignement artistique n'est toutefois toujours pas clairement perçue. En effet, véritable « école d'application », en même temps que lieu de formation initiale et lieu de transmission spécifique sur un répertoire clairement identifié, la maîtrise du CMBV est parfois considérée comme un objet de formation musicale non identifié !

Cependant, sa cohérence est grande et les résultats des trente promotions précédentes parlent pour elle. Malgré un rapprochement effectif avec le PSPBB (Pôle supérieur de Paris-Boulogne-Billancourt), la maîtrise du CMBV n'a pas intégré pleinement la carte de France de l'enseignement supérieur artistique. Cette intégration aurait, en effet, rompu la cohérence actuelle de l'enseignement et de la production.

En 2018, la création, par le ministère de la Culture, d'un dispositif préparatoire à l'enseignement supérieur, vient offrir un cadre qui convient globalement à l'enseignement de la maîtrise du CMBV. Le travail commun est d'ores et déjà engagé avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles pour proposer la candidature commune du CMBV et du département de musique ancienne du Conservatoire à l'agrément « d'établissement assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique ». Outre la labellisation, ce dispositif place le CMBV et le CRR dans une dynamique commune qui permettra de proposer, à court et moyen terme, une offre de formation complète et inédite à l'échelle nationale.

D'autre part, une énergie particulière doit aujourd'hui être placée sur la diffusion et la mise en valeur du travail des Pages & des Chantres, par :

- la diffusion de concerts ;
- de captations permanentes et éphémères ;
- la poursuite de l'activité discographique ;
- l'intensification de l'insertion des Pages & des Chantres dans les projets des autres pôles recherche, artistique (notamment via l'international), édition et action culturelle.

Ce travail ne doit jamais se faire au détriment de la formation, qui reste l'objet principal de la maîtrise, mais sa spécificité repose (à l'instar de la maîtrise de Notre-Dame-de-Paris), sur l'étroite relation entre formation et production. Une diffusion plus importante de la maîtrise renforce son enseignement, si elle est maîtrisée et équilibrée. Enfin, un chantier plus important doit être mené aujourd'hui sur le recrutement des Pages (enfants) : notre spécificité à développer une formation initiale sur un répertoire spécifique doit pouvoir rayonner et attirer au-delà du secteur géographique actuel.

Ce travail engage des réflexions majeures vis-à-vis de :

- la communication de la maîtrise ;
- l'accueil des enfants à Versailles (hébergement, familles d'accueil, accompagnement personnalisé, etc.)
- l'organisation des cursus (intégration en 6^e, mue, etc.)



LE PÔLE ARTISTIQUE

Le pôle artistique est un véritable « agent de liaison » entre l'activité scientifique et de formation du CMBV et les artistes et le public. Dans le cadre de nos trois objectifs principaux (esprit de recherche, exhumation de répertoire et diffusion de la musique baroque française), son action – et sa lisibilité – est absolument essentielle. Elle repose sur une politique internationale, une politique nationale et le développement et l'animation d'un parc instrumental.



DE NOUVEAUX DISPOSITIFS DE FORMATION

Outre la formation actuellement proposée dans le cadre de la maîtrise, qui concerne uniquement des enfants ou de jeunes chanteurs en une formation initiale dispensée à temps plein, le CMBV doit expérimenter de nouvelles formations pour assumer pleinement son rôle de centre de ressources national et international de musique française, ainsi que le développement de l'esprit de recherche, en visant un public différent :

- d'instrumentistes;
- de chanteurs solistes;

en cours d'études ou insérés dans la vie professionnelle, par des dispositifs :

- d'académie (cf. supra);
- de master-classes;
- de formation continue;
- d'apprentissage.

Il ne s'agit pas d'une nouveauté pour notre établissement, et l'on se souvient du travail extraordinaire qui avait été mené, en son temps, par le « Studio » du CMBV. Aujourd'hui, également, le pôle artistique organise déjà plusieurs formations annuelles dans le cadre de sa politique internationale.

Cependant, les dispositifs de formation continue et d'apprentissage sont entièrement à construire au sein du CMBV (administrativement et pédagogiquement) ainsi qu'à promouvoir auprès des publics potentiels. Notre objectif est d'expérimenter ces nouveaux dispositifs à partir de la saison 2019-2020.

POLITIQUE INTERNATIONALE

La diffusion de la musique française à l'échelle internationale est un axe essentiel des deux précédents projets triennaux. Porteuse de belles réussites, agent fort de la diffusion du répertoire, la politique internationale doit être poursuivie, tout en précisant clairement ses contours et ses modalités d'action.

Son objectif mérite d'abord d'être clarifié et exprimé : il s'agit de favoriser l'appropriation de la musique baroque française par les musiciens, les chanteurs, les chercheurs et le public des cinq continents en aidant au développement des foyers musicaux francophiles dans les domaines artistique, de la formation et de la recherche. Notre rôle est clairement d'exporter la connaissance et le savoir-faire français par une fonction de relais pertinent entre les partenaires internationaux et les artistes français (et étrangers) versés dans la culture des arts de la scène en France aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Le CMBV répond en priorité aux sollicitations de partenaires internationaux. La politique internationale favorise également les projets intégrant la participation de la maîtrise du CMBV.

Pour l'ensemble de ces raisons, les projets se construiront sous la forme suivante : après une ou deux collaborations expérimentales réussies, le partenariat prend la forme d'une collaboration pluriannuelle de 3 ou 4 ans, renouvelable une fois, incluant un soutien financier pour les projets les plus ambitieux, les plus novateurs ou faisant la part belle à

des créations de répertoire. Le partenariat associera, dans les meilleurs délais, une diversité d'acteurs locaux pour créer une pluralité d'approches et favoriser le croisement d'actions artistiques, pédagogiques et/ou scientifiques.

À l'issue de ces conventions pluriannuelles, le CMBV peut poursuivre, si le partenaire international le souhaite, un rôle de conseil.

Une attention toute particulière sera portée sur les échanges artistiques et culturels, notamment en favorisant la venue à Versailles, pour des séjours de moyenne et longue durées, de jeunes artistes, dans un objectif de formation à la musique baroque française et d'exploration culturelle (proximité du Château de Versailles, de Paris...).





POLITIQUE NATIONALE

Développer l'esprit de recherche, favoriser la découverte de nouvelles œuvres et la diffusion de la musique baroque française nécessitent une politique fine et adaptée, comme l'a montré l'analyse du préambule.

Le CMBV mettra donc en place, dès que possible, une politique nationale de résidence tripartite d'artistes et d'ensembles. Ces résidences, d'une durée de 2 ou 4 ans, associeront le Centre de musique baroque de Versailles, un artiste (ou un ensemble) et un lieu de diffusion (scène lyrique, scène pluridisciplinaire, lieu de musique ou festival). Elles reposeront sur :

- une programmation ambitieuse de l'artiste (ou de l'ensemble) dans un répertoire de musique baroque française;
- un projet scientifique innovant, dans le domaine des pratiques d'interprétation et/ou dans un répertoire à exhumer et redécouvrir;
- une valorisation audiovisuelle et numérique, qui participera à la politique numérique du CMBV;
- un programme d'action culturelle développé localement autour de l'artiste et du répertoire.

Notre ambition est d'assurer 3 à 4 résidences sur le territoire national, avec des ensembles et artistes de tailles (de l'artiste soliste à l'orchestre) et générations différentes dans des lieux variés et engagés, allant du festival saisonnier à la scène lyrique.

Le soutien du CMBV consistera en :

- un soutien scientifique;
- un conseil artistique;
- un soutien financier, proportionnel aux ambitions artistiques et dans le cadre des projets innovants et scientifiquement exigeants;
- une valorisation nationale, par la communication et la diffusion des captations et autres outils audiovisuels;

Avec Château de Versailles Spectacles, un travail artistique et scientifique spécifique sera mené : la proximité des deux structures et les objectifs de valorisation d'un patrimoine commun créent une relation singulière et donc un projet particulier, qui sera présenté au cours de l'année 2019, pour une mise en œuvre à partir de 2020.

UN PARC INSTRUMENTAL AU SERVICE DES INTERPRÈTES

La diffusion de la musique française et la poursuite du travail de recherche dans le domaine de l'interprétation méritent aujourd'hui une réflexion ambitieuse et fédératrice dans le domaine de la lutherie.

Le CMBV avait ouvert cette voie avec le projet des 24 violons. D'autres besoins sont identifiés aujourd'hui, et dans toutes les familles d'instruments : bois, cuivres, claviers !

En menant une politique fédératrice vis-à-vis des artistes et des luthiers impliqués aujourd'hui dans ces sujets, en développant une recherche organologique appliquée, le CMBV s'engage à fournir aux artistes, et par conséquent aux ensembles professionnels français et étrangers, des instruments qui permettent d'ouvrir de nouvelles voies à la diffusion du répertoire.

Ce travail ambitieux et passionnant sera mené en partenariat avec les luthiers et facteurs d'instruments mais également avec les instances scientifiques référentes (et notamment le Musée de la musique et son laboratoire). Une première étape s'ouvrira dès 2019 avec les hautboïstes et bassonistes.

En fonction des moyens financiers, et notamment de l'apport en mécénat, la politique instrumentale pourra se développer vers deux publics différents :

- la mise à disposition d'instruments d'exception pour de jeunes artistes, sélectionnés sur concours, qui deviendront ambassadeurs de la musique française et du CMBV, le temps du prêt de l'instrument (environ 2 ans);
- la mise à disposition d'études pour de jeunes élèves de conservatoires à rayonnement départemental et régional, favorisant la découverte de la musique ancienne et de ses répertoires.



CONCLUSION

Ce projet d'établissement 2019 – 2021 s'appuie résolument sur les trente ans d'histoire du Centre de musique baroque de Versailles. Trente années qui ont développé un répertoire, formé et encouragé des générations de musiciens français et internationaux, valorisé et fait rayonner la musique baroque française.

Il importe aujourd'hui d'en rappeler et de conserver les missions fondamentales, en faisant évoluer, comme le Centre l'a toujours fait à chaque décennie de son existence, les moyens de son action. Le présent projet tente d'apporter une réponse aux questionnements actuels de diffusion et de renouvellement scientifique et artistique.

Les exigences de clarté et de fédération que nous nous fixons sont essentielles à la compréhension et à la diffusion de notre action et la transversalité accrue de nos fonctionnements est attendue par l'ensemble de notre public. Ces objectifs guideront notre action dans l'évolution de la culture de notre établissement pour les trois années à venir.

Grâce au soutien fidèle de l'État, du Château de Versailles et des collectivités territoriales mais également des nombreux mécènes et des entreprises partenaires, grâce à la passion de son équipe et à la fédération des énergies des différents acteurs (ensembles, lieux, chercheurs, etc.), le Centre de musique baroque de Versailles pourra, pour de nombreuses années encore et sous des formes toujours variées, travailler avec ardeur et passion au rayonnement de la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles.

ANNEXES



ACTIONS

CALENDRIERS

MOYENS

Activités transversales	Académie d'été		Première édition en 2020	Redéploiement, mécénat
	Le CMBV numérique	Mise en ligne du site-mère	Premier trimestre 2019	Mécénat
		Mise en ligne du site «boutique» rénové	Premier trimestre 2019	Mécénat
		Création du «site de vulgarisation»	Définition de l'outil et tests en 2019 Mise en ligne en 2020	Mécénat
		Création du site «annuaire et agenda»	Définition de l'outil et tests en 2020 Mise en ligne en 2021	Mécénat
	Le Régent Philippe d'Orléans		Lancement de l'opération en 2019	Redéploiement
	Déploiement de l'action culturelle	Nouveau projet de jumelage en zone sensible prioritaire	Conception de l'opération et mise en place des partenariats: 1 ^{er} semestre 2019 Début des activités: 2 ^e semestre 2019 Déploiement du projet jusqu'au printemps 2021	
Résidences artistiques et territoriales		À partir de la saison 2019 – 2020		Subvention CD 78, région IDF et autres collectivités territoriales, mécénat
Renforcement qualitatif de l'accueil «Jeudis musicaux»		2019		Financements existants
Recherche	Nouveau projet scientifique	Structuration de l'action	1 ^{er} semestre 2019	Financements existants
		Mise en place de nouvelles actions innovantes et structurantes (appel à projets, résidences de chercheurs, etc.)	À partir de la saison 2019 – 2020	Redéploiement
	Rénovation du site Philidor		2019	Financements existants
Formation	Maîtrise	Labellisation «établissement assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique» commune avec le CRR de Versailles	2019	Financements existants
		Mise en valeur de la maîtrise	Captations et diffusions d'extraits des Jeudis musicaux: à partir de 2020 Minimum une production discographique / an	Redéploiement, financements existants, mécénat
	Nouvelles formations	Master-classes et formation professionnelle	Expérimentation à partir de la saison 2019 – 2020	Nouvelles recettes (droits d'inscription, etc.)
		Apprentissage	Étude de faisabilité à partir de 2020	
Artistique	Politique internationale	Refondre la politique internationale actuelle dans les nouveaux dispositifs	2019	Financements existants
	Politique nationale	Mise en place des résidences croisées lieu / interprètes	Deux résidences à mettre en place dans le cours de 2020, dont celle avec Château de Versailles Spectacles Deux autres résidences dans le cours de 2021	Redéploiement
	Parc instrumental		Projet «anches doubles» à partir de 2019 Mise en place de nouveaux projets à partir de 2020	Mécénat
Éditions	Fusionner les éditions critique et pratique		À partir de 2019	Financements existants
	Mettre en place les rencontres avec les utilisateurs		À partir de 2019	Financements existants
	Mettre en place une politique R&D		À partir de 2019	Redéploiement



QUESTIONS IMMOBILIÈRES

L'ACTUALISATION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT RÉELS

Les coûts d'entretien réels de la partie des Menus-Plaisir affectée au Centre de musique baroque de Versailles doivent être pris en compte dès 2019. La restauration des bâtiments principaux et l'installation du CMBV date de 1996, soit plus de 20 ans, et une attention particulière doit être portée à l'ensemble des installations et des instruments qui accusent maintenant le poids des années.

Dès le budget 2019, il sera procédé à une revalorisation des lignes d'entretien des bâtiments et des instruments, aujourd'hui sous-alimentée, afin d'éviter d'ultérieures et plus coûteuses dépenses.

VERS UN DÉVELOPPEMENT

Ce projet d'établissement souligne à plusieurs reprises l'importance de l'implantation à Versailles du CMBV. La proximité du Château, à la fois symbole et exemple sublime de la période historique qui nous concerne, les ressources propres au CMBV et son installation aux Menus-Plaisirs, mais encore l'implantation territoriale de la maîtrise, le partenariat solide avec le Conservatoire de Versailles Grand Parc et d'autres éléments de grande importance, notamment la bibliothèque municipale de Versailles sont autant d'éléments d'attraction.

Pour toutes ces raisons, le présent projet insiste sur l'importance de faire prendre à de nombreuses personnes le chemin de Versailles: résidences de chercheurs français et internationaux, résidences artistiques, formateurs dans le cadre de stages ou de master-classes, étudiants français et internationaux, etc.

L'impossibilité actuelle de loger à peu de frais l'ensemble de ces personnes concernées est un lourd handicap : elles ajoutent pour l'usager potentiel et le CMBV des charges financières incontournables (nuits d'hôtel, restauration). Aujourd'hui, la plupart de ces projets échouent, entre autres, pour ces raisons.

C'est pourquoi une réflexion constructive s'est ouverte en fin d'année 2018 avec l'Établissement public du Château de Versailles dans le cadre des logements de fonction situés dans l'enceinte des Menus-Plaisirs. La situation de ces logements est évidemment idéale pour créer des espaces

d'hébergement, lesquels pourraient être partagés notamment avec le Centre de Recherche du Château de Versailles et Château de Versailles Spectacles. Ces structures, en effet, accueillent également fréquemment des chercheurs et des artistes pour des séjours de moyenne et courte durée.

La création, il y a un peu plus de dix ans, de la salle Lalande, a été une véritable bouffée d'oxygène pour le CMBV. La réflexion, présente dès les premiers projets de restauration en 1989, d'une salle supplémentaire de répétitions et d'un lieu de diffusion de type auditorium dans ce que l'on a coutume d'appeler «la salle de la noblesse», à savoir l'aile Ouest, mérite d'être à nouveau menée. Le développement des activités du CMBV, celui de Château de Versailles Spectacles qui utilise également les espaces de répétition, la location régulière des espaces par les ensembles indépendants et le manque d'une salle adéquate pour la diffusion (chorale et musique de chambre) sont autant d'arguments aujourd'hui pertinents.

Enfin, le CMBV stocke aujourd'hui ses décors (toiles peintes et éléments de décors) dans un entrepôt à Longjumeau, coût non négligeable pour la structure (environ 15 000 euros annuels).

Une réflexion globale sur les lieux de stockage et d'atelier dans le cadre des activités artistiques, mutualisables également avec d'autres structures du Château, mériterait d'être menée. Rappelons qu'il s'agissait d'une des fonctions historiques de l'hôtel des Menus-Plaisirs.

Hôtel des Menus-Plaisirs – p. 4 © Marc O Carion · Pygmalion – p. 6 © Stefan Gloede · Ouverture des États généraux - 1789 – p. 9 © BNF · Répétition de Baptiste ou l'opéra des farceurs – p. 10 © AT Chabridon · *Les Indes galantes* – p. 13 © Kováts Jázon · Pro Capella Regis – To his Majesty's Chapel – projet de performance practice – p. 14 © CMBV · Générations Lully – p. 18 © CMBV · Jeudi musical – p. 20 © Thomas Garnier · Pro Capella Regis – To his Majesty's Chapel – projet de performance practice – p. 22 © CMBV · 24 Violons du roi – p. 26 © AT Chabridon · L'Opéra du Roi Soleil - Arsenal de Metz – pp. 28-29 © Les Ambassadeurs · fac-similé - Marc-Antoine Charpentier – p. 30 © DR



**Centre de musique
baroque de Versailles**
Hôtel des Menus-Plaisirs
22, avenue de Paris
CS 70353 • 78035 Versailles Cedex

www.cmbv.fr

